

Appel à candidatures

Aide à la mobilité européenne des doctorants (MOB.UNA-PhD)

Objectifs

- ❖ Accompagner les doctorants qui souhaitent se déplacer en Europe pour y développer leurs premiers réseaux européens de recherche, en contribuant au financement de mobilités courtes (entre 7 et 21 jours) pour la participation à des séminaires, colloques, summer schools, travaux collectifs de recherche, ...
- Contribuer au renforcement des coopérations et des partenariats de l'Université Paris
 1, notamment au sein de l'alliance Una Europa, et renforcer la visibilité de ses jeunes chercheurs et leur potentiel de recherche
- Compléter les dispositifs de financement existants pour les (<u>aide à la mobilité</u> <u>internationale du Collège des Ecoles Doctorales</u>, laboratoires, Bourse de mobilité de la Région Île-de-France, ERASMUS+, *Blendeed Intensive Programs*, dispositifs bilatéraux).

Eligibilité

- ♣ Être inscrit en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année de doctorat au sein d'une équipe de recherche de Paris 1
- ❖ Au-delà de la 3ème année, des dérogations exceptionnelles pourront être accordées sur avis du directeur de thèse et de l'école doctorale et présentation de pièces justificatives
- Être à jour de son inscription administrative.
- Ne disposer d'aucun financement associé au projet de mobilité

Domaines scientifiques et géographiques

Toutes disciplines et toutes thématiques (au-delà des cinq thématiques prioritaires d'Una Europa). Une attention particulière sera accordée aux mobilités à destination des universités partenaires membre de l'alliance Una Europa (<u>liste disponible ici</u>).



Soutien financier

Le montant de la subvention accordée sera fonction du nombre de jours passés sur place, à raison d'un minimum de 7 jours et d'un maximum de 21 jours. Il sera destiné à la couverture des frais de transport à destination et de séjour sur place (hébergement, repas).

Il s'agit d'aides ponctuelles et non renouvelables pour la durée de la thèse.

Modalités de présentation

La demande est présentée par le.a candidat.e, accompagnée d'une lettre de soutien du directeur de thèse et du responsable du (ou des) laboratoire(s) d'accueil à l'étranger justifiant la nécessité de la mobilité.

Contacts

Pour toutes questions d'ordre administratif, veuillez contacter Rémi Pastor, chargé de projets européens : Remi.Pastor@univ-paris1.fr

Pour toutes questions d'ordre scientifique, veuillez contacter Fabienne Peraldi Leneuf, vice-présidente Europe de l'Université : Fabienne.Peraldi-Leneuf@univ-paris1.fr



Pièces à joindre

Les candidatures sont à déposer via le formulaire joint où devront être renseignées les informations sur :

- Le.a candidat.e à la mobilité
- L'université partenaire souhaitée, le laboratoire d'accueil et le nom de la personne partenaire qui assurera l'accueil
- La durée et la période envisagées pour la mobilité
- Les thématiques et les objectifs de la recherche dans lesquelles s'intègre la mobilité
- ❖ Le programme des activités liées à la mobilité

Devront être fournies les pièces-jointes suivantes :

- Le formulaire de candidature complété
- Le curriculum vitae
- La lettre de motivation concernant cette mobilité
- Un court descriptif du projet de mobilité et son intérêt pour le projet de recherche (1 page)
- Le projet de thèse (2 ou 3 pages).
- La copie de la carte d'étudiant.e en cours de validité
- La lettre de soutien du directeur de thèse, du responsable du (ou des) laboratoire(s) d'accueil à l'étranger ou d'une personnalité scientifique de ce(s) pays. La copie de convention de cotutelle signée par les 2 parties, le cas échéant
- Un justificatif scientifique (programme, lettre d'invitation, ...)
- Le récapitulatif budgétaire détaillant les dépenses envisagées (transport, hébergement, ...)
- ❖ Une attestation sur l'honneur selon laquelle le.a candidat.e ne dispose d'aucun financement associé à son projet de mobilité, visée par le directeur de thèse et le directeur de l'Ecole Doctorale à laquelle il/elle est rattaché

L'évaluation prendra en compte, outre la qualité du dossier, la nécessité du séjour à l'étranger.

En signant le formulaire de candidature, chaque candidat.e s'engage à fournir les justificatifs de dépenses des frais engagés.

Les candidat.es devront retourner le dossier complet avant le lundi 12 juin 2023 midi.